Secrétaire – coordinateur (trice) de l'Alliance du Trèfle

Situation administrative	Sauf exception, l'agent en décharge d'activité de service reste administrativement rattaché à la structure où il était précédemment en activité.
Parcours de carrière	L'intéressé (e) ne peut être ni avantagé (e), ni pénalisé (e) du fait de son engagement syndical ; son avancement se fait à l'ancienneté moyenne dans le grade.
Situation géographique	Le secrétariat de l'Alliance du Trèfle, liste d'union CFTC-MAE, EFA-CGC et SNISPV est assuré par le SNISPV au sein de sa permanence à Paris, avec possibilité de télétravail.
Présentation de la structure	**L'Alliance du Trèfle** est née en 2011 de la volonté de trois organisations syndicales de se regrouper autour de valeurs qui placent les agents au cœur d'une Fonction publique au service des citoyens : - l'humanisme qui place la personne en premier dans toute réflexion, - le refus de la scission entre les catégories de personnels, qui œuvrent ensemble en administration centrale, directions régionales ou départementales, en établissements d'enseignement technique ou supérieur ou au sein des opérateurs, - la recherche de conditions de travail qui respectent chaque agent et permettent un bon équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, - un management promouvant une confiance mutuelle entre tous les membres d'une communauté de travail, - la gestion humaine et personnalisée des agents, avec l'ambition du dialogue social apaisé et d'un syndicalisme constructif, - la reconnaissance de la diversité des compétences et des métiers, base et garantie d'un service public de qualité. L'Alliance du Trèfle a obtenu un siège au comité social d'administration ministériel, et a des représentants dans des CSA nationaux (Alimentation, Forêt-Agriculture, Services déconcentrés, Administration centrale), locaux (DRAAF, DAAF, DDPP et DDETSPP) et des opérateurs (FranceAgriMer et ASP) ainsi que dans des CAP et CCP.
Objectif du poste	**Le(la) secrétaire-coordinateur (trice) de l'Alliance du Trèfle** coordonne et assure la communication de l'Alliance du Trèfle notamment en la représentant, en animant le réseau des élus et contacts nationaux et locaux et en diffusant ses messages.
Description des missions	**Représentation :** être le représentant et le porte-parole de l'Alliance du Trèfle auprès des autres organisations syndicales, de l'administration et des agents. **Organisation et coordination :** - Assurer la diffusion des informations et des questions aux membres de l'Alliance du Trèfle - Coordonner les réponses des membres de l'Alliance du Trèfle, - Assurer le suivi des instances et des groupes de travail (suivi des échéances et des participants, diffusion des sollicitations, rédaction et enregistrement des comptes rendus, relances…). - Piloter l'organisation et le suivi des élections à la représentativité générale **Communication :** - Animer le réseau des élus et des contacts locaux et répondre à leurs sollicitations, mettre à leur disposition des éléments de référence (droit syndical, rôle des CSA…). - Mettre en forme et diffuser les messages « Trèfle » - Administrer le site internet et les listes de mailing "SYMPA".

Principaux interlocuteurs	Membres de l'Alliance du Trèfle, services du MASA (SRH,…) et d'autres administrations, adhérents des différents syndicats, autres organisations syndicales et fédérations syndicales, associations, presse.	
Compétences attendues	**Savoirs**	**Savoir-faire**
	Connaissance de l'environnement institutionnel Droit administratif Comprendre une fiche de paye Informatique (bureautique, web et base de données)	Sens de l'écoute, sens des relations humaines, altruisme Qualités rédactionnelles, capacité de synthèse Capacités de négociation Créativité, adaptabilité, réactivité Activité syndicale et engagement professionnel au profit des collègues
Contacts	Olivier LAPOTRE, président 0786113366 – olivier.lapotre@agriculture.gouv.fr Déborah INFANTE-LAVERGNE, secrétaire générale 0607703572 – deborah.infante-lavergne@agriculture.gouv.fr	